

Stop à une nouvelle antenne 5G à Nyon/Rive

Déjà 22 antennes ! Ça suffit !

Parce que **les dangers** de la technologie sans fil **ne sont plus à prouver**



Adresse/Lieu : Quai Louis Bonnard 11 / Restaurant La Nautique
Propriétaire : Commune de Nyon

L'antenne de la Nautique - la 23ème du périmètre - se trouve à proximité DIRECTE de la place de jeu du Bourg de Rive, du Conservatoire de Musique, et sur la tête même des clients du restaurant et usagers du port. Sans oublier les habitants et commerçants de Rive, directement impactés eux aussi.

La mise à l'enquête étant "judicieusement" déposée au coeur des vacances d'été, il nous faut redoubler d'efforts pour rassembler le maximum de signatures, afin de montrer notre opposition ferme à ce projet et obtenir la désinstallation de cette antenne dont la mise en service en 5G a été décidée et opérée de manière tout à fait abusive par la Commune elle-même.

Délai pour transmettre vos signatures :
vendredi 8 août 2025 à 20h.



Périmètre d'opposition

Quartiers directement concernés :

Rive, St-Jean, Mafroi, Clémenty, Centre Ville, St-Martin, Chateau, Perdtemps, Gare



Qui peut signer ?

Toute personne domiciliée ou travaillant dans ce périmètre peut légalement faire valoir une opposition.

Habitants, enseignants, personnel soignant, commerçants, tous et toutes, c'est le moment de se mobiliser et de faire preuve de solidarité et de courage !

Il est urgent de réagir, de signer et faire signer !

Infos : www.stop5g-nyon.ch